



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Module de réception des soumissions de  
l'Agence Parcs Canada  
Service national de passation de marchés

**Soumission par télécopieur :**

1-866-246-6893

**Soumission par courriel :** [soumissionsouest-bidswest@canada.ca](mailto:soumissionsouest-bidswest@canada.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

**REVISION 003 TO A  
INVITATION TO TENDER**

**MODIFICATION 003 D'UNE  
INVITATION À SOUMISSIONNER  
DEMANDE D'OFFRES À  
COMMANDES**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Issuing Office – Bureau de distribution :**

Agence Parcs Canada  
Calgary (Alb.) T2G 4X3

<b>Title – Sujet :</b> Barrages de retenue du glissement de terrain du poste d'entrée Est – parc national du Canada des Glaciers		
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation :</b> 5P420-20-0511/A	<b>Date :</b> 12 avril 2021	
<b>Amendment No. – N° de modification :</b> 003		
<b>Client Reference No. – N° de référence du client :</b> 566		
<b>GETS Reference No.   N° de référence de SEAOG :</b> PW-21-00950893		
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin :</b> <b>At – à :</b> 14 h <b>On – le :</b> 15 avril 2021		<b>Time Zone – Fuseau horaire</b> MDT - HAR
<b>F.O.B. – F.A.B. :</b> <b>Plant – Usine :</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination :</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other – Autre :</b> <input type="checkbox"/>		
<b>Address Enquiries to – Adresser toute demande de renseignements à :</b> Christine LeClerc		
<b>Telephone No. – N° de téléphone :</b> 403-763-0151	<b>Fax No. – N° de télécopieur :</b> 866-246-6893	<b>Email Address – Courriel :</b> <a href="mailto:christine.leclerc@canada.ca">christine.leclerc@canada.ca</a>
<b>Destination of Goods, Services, and Construction – Destination des biens, services, et construction :</b>  See Herein – Voir aux présentes.		
<b>TO BE COMPLETED BY THE BIDDER – À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE</b>		
<b>Vendor/ Firm Name – Nom du fournisseur ou de l'entrepreneur :</b>		
<b>Address – Adresse :</b>		
<b>Telephone No. – N° de téléphone :</b>	<b>Fax No. – N° de télécopieur :</b>	
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur ou de l'entrepreneur :</b>		
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>	

## **Modification 003**

La présente modification vise à diffuser des réponses aux questions de soumissionnaires.

### **A. Questions et réponses**

**Q27 :** La route d'accès comprend-elle le chemin menant aux barrages de retenue ? Des photos aériennes de l'aménagement du site de l'entrepreneur précédent peuvent-elles être fournies à titre de référence seulement?

**R27 :** Veuillez-vous reporter à la section 31 53 13, article 1.1, pour la définition des limites de la route d'accès. Les photos aériennes de l'ancien aménagement du site ne sont pas disponibles.

**Q28 :** Du gravier importé sera-t-il nécessaire pour l'accès au site?

**R28 :** L'accès au site incombe à l'entrepreneur. Historiquement, le gravier importé n'a pas été utilisé.

**Q29 :** Il est question d'empiler les matériaux de nettoyage des bassins et de les mettre en place. Ce contrat inclut-il la mise en place du remblai et l'installation du ponceau? Si oui, peut-on ajouter des articles supplémentaires pour inclure cette portée?

**R29 :** Non. Les matériaux de nettoyage des bassins doivent être empilés au site d'entreposage de l'entrée est, selon les directives du Représentant du Ministère.

**Q30 :** Que fera-t-on de la matière organique qui sera triée du matériau de remblai? Y a-t-il une aire de dépôt pour ces matières ou seront-elles expédiées à un site d'enfouissement? Peut-on prévoir un article supplémentaire à cet effet?

**R30 :** On ne prévoit pas de sol organique (morts-terrains). Les débris organiques ligneux doivent être empilés conformément à la section 31 24 13.

**Q31 :** Peut-on utiliser des camions à pierres articulés pour transporter les matériaux de l'autre côté de la route et le long de l'accotement jusqu'à l'aire de décharge prévue?

**R31 :** Oui, voir la section 01 14 00, article 1.11.1.

**Q32 :** Que doit-on faire des matériaux saturés ou considérés comme inadéquats? S'ils doivent être transportés par camion jusqu'à une décharge, peut-on ajouter des articles supplémentaires pour cette portée?

**R32 :** Les matériaux inadéquats seront stockés sur le site de dépôt du poste d'entrée Est.

**Q33 :** Une garantie de bonne exécution est-elle requise pour ce projet? Le seul besoin que nous voyons est une garantie de soumission.

**R33 :** Une garantie de soumission est requise au moment de la clôture, le soumissionnaire retenu devra fournir une garantie contractuelle qui peut prendre la forme d'une garantie d'exécution et d'une garantie de main-d'œuvre et de matériaux. Consultez le document R2890D GC9, Garantie contractuelle.

**Q34 :** Peut-on prolonger d'une semaine la date de clôture?

**R34 :** Parcs Canada a examiné cette demande et a déterminé que la date de clôture demeurera inchangée.

**LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.**